

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016

A 15 H 15 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----------------|----------|--|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| M. TOULOUZE | 1° - | Etat n°6 de régularisation des décisions modificatives. |
| M. TOULOUZE | 2° - | Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2017. |
| M. TOULOUZE | 3° - | Budget Primitif 2017. Motion Recettes - Motion Dépenses. |
| M. SCUDERI | 4° - | Budget Participatif. |
| M. TOULOUZE | 5° - | M3Congrès - Versement des contributions d'investissement et de fonctionnement 2017 - Approbation de la convention annuelle de fonctionnement 2017. |
| Mme KAUCIC | 6° - | Rapport sur l'activité des SAEMML UEM et Metz Technopôle ainsi que des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM pour l'exercice 2015. |
| Mme TRAN | 7° - | Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2017. |
| M. LIOGER | 8° - | ZAC Desvallières : bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC. |
| M. LIOGER | 9° - | Création de la ZAC caserne Desvallières. |
| Mme AGAMENNONE | 10° - | Projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny. |
| M. le Maire | 11° - | Dénomination d'espaces publics. |
| M. LEKADIR | 12° - | Soutien au projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial des "sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre, front ouest". |

- M. LEKADIR 13° - Mise en oeuvre du projet d'éducation musicale à vocation sociale DEMOS.
- M. BELHADDAD 14° - Saison sportive 2016/2017 : accompagnement des clubs par la ville.
- Mme ANTOINE-FABRY 15° - Acomptes sur subvention de fonctionnement aux associations socio-éducatives conventionnées.
- Mme SEGHIR 16° - Associations étudiantes : acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations conventionnées et financement de projets.
- Mme ANTOINE-FABRY 17° - Adhésion à l'Unicef France - convention Ville Amie des Enfants.
- Mme BORI 18° - Dispositif en faveur du bilinguisme : projet SESAM'GR.
- Mme BORI 19° - Crédit d'impôt appliqué aux dépenses relatives à la garde des jeunes enfants - Calcul des frais de garde pour la restauration scolaire.
- M. KRAUSENER 20° - Transfert au Département de la Moselle du Collège "Les Hauts de Blémont".
- M. LIOGER 21° - Approbation de la modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme.
- M. LIOGER 22° - Acquisition de terrains - projet de réouverture du coteau en friches surplombant le Chemin sous les Vignes à Metz Devant-les-Ponts.
- M. TRON 23° - Acquisition de l'ensemble immobilier bâti situé 136 Rue de Vallières à METZ.
- M. LIOGER 24° - Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise publique communale rue Jean Burger à Metz.
- M. LIOGER 25° - Désaffectation, déclassement et cession d'emprises du domaine public communal à la SA BOUYGUES IMMOBILIER au 4, 4A et 4B rue Belle Isle.

- M. CAMBIANICA 26° - Avenants aux contrats relatifs à l'exploitation de parcs de stationnement.
- M. le Maire 27° - Transfert à Metz Métropole de la compétence en matière de promotion du tourisme : modification des statuts de l'Office de Tourisme de Metz Cathédrale.
- Mme KAUCIC 28° - Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1^{er} janvier 2017 : Avenant à la convention portant mise en commun des services informatique et SIG et création d'une direction commune des systèmes d'information (DCSI).
- Mme KAUCIC 29° - Résiliation de la convention de mise à disposition de service "ville numérique" entre la Ville de Metz et Metz-Métropole et transfert du responsable de la mission à Metz-Métropole.
- Mme KAUCIC 30° - Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1^{er} janvier 2017 : Convention entre la Ville de Metz et Metz-Metropole portant création à Metz-Metropole du service commun « mission contractualisation, partenariats et recherche de financements ».
- Mme KAUCIC 31° - Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel Municipal.
- M. TOULOUZE 32° - Tarifs 2017.
- M. le Maire 33° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015 et du 29 octobre 2015 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 34° - Questions orales.